

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 04 février 2011 à 18 heures à la Mairie sous la présidence de M. MENAGER Gilbert, Maire.

Présents : Mmes COULON, TROUTTET, M.M. BLANCHARD, CAYBARZARD, DEGRANGE, FEBVRE, GALLICE, GIEN, VINCENT et VOILLOT

Le Conseil a :

- ✚ Accepté la modification des statuts de la CCAM avec l'ajout de la compétence Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- ✚ Accepté l'électrification de la parcelle C305
- ✚ Demandé au CAUE de réaliser l'étude précise de tous les bâtiments communaux pour la mise en conformité de l'accessibilité aux handicapés
- ✚ Décidé de souscrire auprès de Centre de Gestion une convention de mise à disposition de ses missions facultatives
- ✚ Décidé d'uniformiser l'éclairage public du village : l'éclairage sera arrêté de minuit à 6 h
- ✚ Chargé le maire de se renseigner sur l'entretien du chauffage de l'église

CHARBONNAT, le
Le Maire,